Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 94 (1949)

Heft: 2

Artikel: Expériences et enseignements de la course d'orientation de nuit à Macolin organisée par le S.S.O.

Autor: Weber, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Expériences et enseignements

de la course d'orientation de nuit à Macolin organisée par le S.S.O.

Un laps de temps suffisant s'est écoulé depuis le 9-10 octobre 1948, date de la course d'orientation de nuit, organisée par la Société suisse des officiers à Macolin, pour en tirer les enseignements les plus importants afin d'en profiter lors de futures manifestations similaires. Ce concours sportif avait précisément pour but de procurer d'utiles indications sur les possibilités de donner une impulsion nouvelle à l'activité hors service au sein de la S.S.O. et de ses sections.

Une statistique instructive

124 patrouilles ont pris le départ et 111 patrouilles ont été classées. Chacune des patrouilles qui avaient terminé la course a reçu, après coup, un questionnaire, et 70 patrouilles ont répondu ; parfois plus d'un participant a pris la peine de nous écrire, de telle sorte que nous avons reçu 83 réponses en tout. Parmi les patrouilles de l'élite, 32 n'ont pas répondu, mais toutes les patrouilles de landwehr et de landsturm nous ont fait part de leur opinion.

La course d'orientation a plu à 81 participants, un des patrouilleurs était déçu — on aurait promis beaucoup plus

qu'on n'était en mesure de tenir — et un participant n'était que partiellement satisfait. 67 coureurs ont estimé adéquats les problèmes d'orientation (recherches des postes de contrôle), mais plutôt faciles ; 12 sont d'avis que c'était trop facile, même beaucoup trop facile, et 4 les ont trouvés trop difficiles.

Par 60 contre 23 voix, les participants ont trouvé que les jambes et les poumons les mieux entraînés avaient décidé de l'issue de la course ; 12 représentants de la minorité ont estimé que la tête et les jambes avaient été déterminantes et 11 ont déclaré que la tête avait joué le rôle décisif.

Les problèmes à résoudre en cours de compétition : 58 participants les ont trouvés de moyenne difficulté, 20 les ont estimés trop faciles et 5 ne se sont pas prononcés. 42 coureurs ont exprimé le désir que l'on augmentât le nombre des problèmes militaires, et 37 ont admis au contraire que le programme actuel suffisait. 4 se sont abstenus de répondre.

La longueur du parcours — 19 km. à pied et 6 km. en cycle — a trouvé l'approbation de 51 coureurs, 32 ont trouvé la distance trop longue. Plusieurs concurrents ont critiqué le fait que le parcours théorique et le parcours réel n'ont pas coïncidé exactement.

25 coureurs ont constaté des infractions au règlement ou aux ordres donnés (raccourci dans le parcours avec boussole, utilisation de deux lampes de poches, de deux cartes, etc.). Les autres n'ont rien remarqué d'anormal. En ce qui concerne les prix (armoiries sur verre et mentions) 55 participants ont exprimé leur satisfaction, 22 plaident en faveur d'insignes ou de médailles, et 6 ont déclaré que cette question était strictement secondaire, l'essentiel étant la course intéressante.

Enfin, l'important : 81 coureurs ont déclaré (en partie avec enthousiasme) qu'ils participeraient à nouveau à une telle course, et qu'ils engageraient d'autres camarades à faire de même. Un officier a fait de substantielles réserves, et un autre, un lieutenant de Suisse romande (probablement très fier de ses bonnes notes aux problèmes spéciaux) a écrit après

avoir loué la course : « Mes connaissances d'orientation de nuit sont bonnes sans avoir besoin à nouveau de cracher mes poumons dans le paysage ». Sans commentaire !

La proposition d'introduire la notion du temps idéal, et de ne pas prendre en considération les résultats de coureurs ayant obtenu un temps moindre, ceci afin de freiner les coureurs), a trouvé tout juste 28 adhérents. 44 ont protesté contre une telle solution, en partie avec énergie.

Comment peut-on encore améliorer la formule ?

Voici les principales propositions concrètes des concurrents pour rendre encore plus attractive la course d'orientation de nuit : Déterminer des points dans le paysage. Déterminer sa propre position, faire un rapport avec croquis ; course à exécuter dans le cadre d'une tâche tactique avec examen de la conduite au point de vue tactique ; davantage de problèmes techniques, simplifier la course à la boussole ; reconnaissances et observations ; marche sans carte ni compas. Appréciation des distances. Rechercher plusieurs postes au choix du concurrent, scinder le parcours en plusieurs tronçons, parallèles ou s'entrecroisant. Départ en rallye ; davantage de problèmes tactiques. Eliminatoires régionales afin de diminuer le nombre des patrouilles à la course nationale ; connaissance des armes, réparations d'armes enrayées, ne plus distribuer de lampes de poche ; mise en place d'une Cp. pour l'attaque, défense d'un secteur attribué à une section, parcours en jeep. D'autres ont écrit : « Ne vous laissez pas influencer par la presse — écoutez les participants, et vous organiserez la prochaine course selon des données similaires. » Ou encore : « Il ne faudrait pas que la course fût beaucoup plus longue ou plus difficile, afin qu'il n'y ait pas que des Lt. et Plt. frais émoulus qui s'inscrivent, mais que les classes d'âge plus anciennes et les gradés supérieurs puissent aussi concourir avec quelques chances de succès. »

Enseignements

Les organisateurs de telles courses d'orientation de nuit trouveront aisément, dans ces suggestions, celles qui sont pratiquement réalisables. Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que la course proprement dite est sensiblement freinée par tous ces problèmes supplémentaires, et que « point trop n'en faut » pour ne pas fausser l'aspect purement sportif. Ainsi, des tâches qui demandent un certain temps, exigent des arrêts de neutralisation, si l'on veut éviter le gâchis. Il convient également de songer aux possibilités souvent restreintes d'établir un schéma d'appréciation, et au travail déjà énorme de la commission des juges.

Nous avons suivi le principe de nous en tenir à quelques problèmes seulement, mais d'en contrôler soigneusement l'exécution, et d'apprécier non moins rigoureusement les résultats. Une foule de problèmes, à moitié résolus et à moitié appréciés sont nocifs. Juger par exemple la manière d'agir tactique de 120 patrouilles, ou de se prononcer équitablement sur 120 solutions de mise en place d'une cp., c'est assigner aux juges des tâches qui sont au-dessus de leurs possibilités, surtout dans le cadre très limité du temps dont on dispose pour calculer les résultats et établir le classement. Différer la publication des résultats n'est pas une solution heureuse. Et puis, il faut songer aux innombrables contestations pour l'appréciation arbitraire dont la direction de la course serait accablée ! C'est sans doute un résultat positif, quand les décisions des juges de course, même pour les patrouilles non classées, n'ont été l'objet d'aucun recours.

Un nouveau concours en 1949 ?

Le but de la première course d'orientation de nuit visait à favoriser l'activité hors service de nos sections. De telles manifestations ne se justifient militairement qu'à condition

d'atteindre un très grand nombre d'officiers. Ce résultat ne peut être atteint qu'avec le concours actif des sections. Voilà pourquoi nous ne prévoyons nullement d'organiser en 1949 une nouvelle course nationale, car nous estimons qu'il appartient aux sections cantonales, régionales et locales ainsi qu'aux sections d'armes spéciales de prendre l'initiative dans leur secteur.

On pourrait simplement suggérer que plusieurs sections coordonnent leurs efforts afin de mettre sur pied des éliminatoires régionales. Ainsi, on pourrait, par exemple, organiser des concours pour les sections de Genève, Vaud et Valais romand ; de Neuchâtel, Fribourg et Jura Bernois ; du Valais alémanique et Berne ; de Bâle, Soleure et Argovie ; de Lucerne et de la Suisse primitive ; de Zurich, Schaffhouse et Thurgovie ; de St-Gall, les deux Appenzell et Glaris ; des Grisons et du Tessin. Bien entendu, il appartiendra aux sections de se grouper au gré de leurs affinités et au mieux de leurs intérêts.

Dans ces courses régionales, il devrait être possible de faire concourir non seulement les patrouilles des sections comprises dans la région, mais aussi des patrouilles venant d'autres régions de la Suisse et pour autant qu'il y ait suffisamment de places disponibles. Dans le cadre d'une région, c'est telle ou telle section cantonale ou locale qui prendrait l'initiative et, d'entente avec les sections voisines, organiserait la course. Celles-ci contribueraient par des subventions aux frais inévitables, par la délégation d'officiers qualifiés comme juges, par la propagande faite dans leurs propres rangs.

Puis un concours fédéral donnerait l'occasion, mais en 1950 seulement, aux patrouilles victorieuses des différentes régions, de se mesurer entre elles. La question reste ouverte de savoir s'il faut d'emblée restreindre le nombre des patrouilles ou s'il convient de mettre à disposition les places nécessaires à toutes les sections qui s'inscrivent. Il n'y a, par ailleurs, aucune urgence de trancher cette question.

Inutile de préciser que la commission des sports ne songe

pas à chômer, en 1949. Ses membres seraient prêts à se mettre à disposition des sections qui pourraient demander leur concours et leurs conseils. Il s'intéresseront particulièrement aux éliminatoires régionales si l'on veut bien les y accueillir, afin d'agrandir leur bagage d'expériences dont pourraient bénéficier les prochains concours fédéraux. Il reste entendu que les organisateurs des courses régionales auraient toute liberté et latitude pour organiser leur manifestation à leur guise, afin qu'un grand nombre d'idées et d'initiatives nouvelles puissent être éprouvées dans le creuset de la pratique.

La Commission des sports ne songe pas à prendre en mains elle-même l'organisation de la prochaine course nationale, mais bien de confier celle-ci à l'une ou l'autre section. La commission se bornerait à surveiller l'application du règlement fédéral et à préaviser au besoin le programme et les différents problèmes imposés.

Voilà comment nous voyons le développement ultérieur, à la suite de la première course de patrouilles de Macolin. Nous pensons judicieux de publier dès maintenant les enseignements qu'a pu tirer la direction de la course des expériences faites. Nous les résumons ci-après à l'intention des futurs organisateurs de concours régionaux ou suisses.

Le règlement

D'une manière générale, le règlement élaboré pour la course de Macolin a donné satisfaction, sauf là où il n'a pas été observé. Il conviendrait notamment de ne pas déroger au principe que les deux officiers d'une patrouille doivent appartenir à la même section (exception faite pour les officiers en service). C'est certainement un encouragement de ne pas courir pour son propre compte, mais pour celui de sa section ou de son unité. Puis, cette disposition s'impose aussi pour l'attribution de la Coupe de la SSO. Au point de vue de l'organisation, il est toujours plus facile de recevoir la désignation

de tant de patrouilles par section, et de n'avoir pas à recevoir l'inscription individuelle de chaque participant. Les possibilités d'entraînement sont certainement meilleures aussi, lorsque les deux patrouilleurs appartiennent à la même section. Enfin, nous pensons qu'il est juste que les sections soient intéressées à la réussite de leur patrouille. Sinon, pour quelle raison faciliteraient-elles leur entraînement, organiseraient-elles des concours, si elles ne peuvent pas, en fin de compte, inscrire leurs propres patrouilles ?

En ce qui concerne le matériel auxiliaire, il est certainement juste de prévoir dorénavant deux lampes de poches au lieu d'une seule. Pour le parcours à la boussole c'est pour ainsi dire indispensable, à condition naturellement de n'utiliser la lumière blanche qu'à couvert (aussi contre les observations aériennes) et pour le reste de s'en tenir à l'emploi de la lumière bleue. Toute infraction à ces règles élémentaires devrait être sanctionnée par la disqualification pure et simple.

Quelle boussole faut-il imposer ? A mon avis, seules les boussoles d'ordonnances entrent en ligne de compte, comme ce fut le cas à Macolin. A la suite d'un malentendu, cette disposition n'a pas été observée aussi strictement que nous l'eussions souhaité. Nous devons instruire nos officiers, sous-officiers et soldats avec le matériel d'ordonnance, car en cas de guerre, c'est en premier lieu ce matériel qui sera à leur disposition. Admettre plusieurs systèmes de boussoles complique inutilement le travail de la donnée d'ordres, sans oublier qu'il serait extrêmement difficile d'ajuster toutes les boussoles en temps voulu à la déclinaison magnétique du lieu de concours. Il serait regrettable aussi d'avantager les officiers qui, grâce à leurs ressources financières, peuvent se permettre le luxe de boussoles perfectionnées, au détriment des officiers à la bourse plus modestement garnie. Je crois donc qu'on ne saurait déroger à la règle absolue de n'admettre que du matériel d'ordonnance.

La bonification pour la solution juste des problèmes devrait

être augmentée, si l'on garde la distance d'environ 18 km. à pied et de 6 km. à cycle. Elle était calculée théoriquement à 100 points ou 50 minutes. Aucune patrouille n'a terminé sans bonification, la dernière classée avait 12 minutes de bonification, la première 44 minutes. L'écart de 32 minutes pour une épreuve d'environ 5 heures a favorisé l'effort physique au détriment de l'effort intellectuel. Mais la bonification devrait être accordée essentiellement pour les bonnes solutions dans les problèmes d'orientation, dont l'importance saute aux yeux. On peut se demander si, pour le tir et les problèmes militaires, il ne conviendrait pas d'établir un classement à part. On ne pourra se prononcer en toute connaissance de cause qu'au vu des expériences qui seront faites aux courses régionales.

Lt.-Col. F. WEBER.
(Trad. cap. H. FAESI.)

(à suivre.)